

BTP et eau: les premières conventions collectives de Mayotte

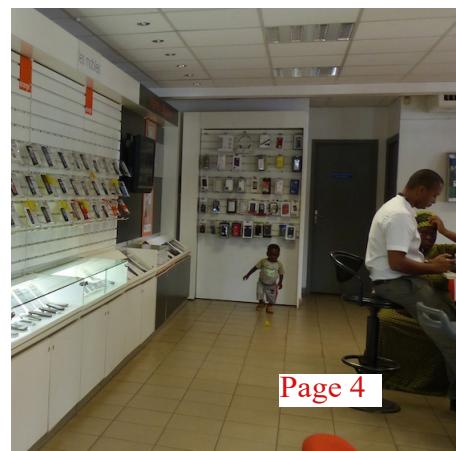


Les secteurs du bâtiment, des services des eaux et de l'assainissement bénéficient depuis quelques jours des premières conventions collectives de Mayotte. Elles sont issues du travail des partenaires sociaux sous l'impulsion de la DIECCTE. Revue de détail.

Page 2

Economie

Banque mobile: Orange veut racheter Groupama banque



Page 4

Communes

Le comité Jeunes de Koungou fête le retour de ses ambassadeurs



Page 5



Votre portail captif par

 **Alter 6.com**
Alternative System

Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire
informatique
à Mayotte

Droit du travail

BTP et eau : les premières conventions collectives de Mayotte



Le Premier ministre veut un seul code du travail pour le 1er janvier 2018

Les secteurs du bâtiment, des services des eaux et de l'assainissement bénéficient depuis quelques jours des premières conventions collectives de Mayotte. Elles sont issues du travail des partenaires sociaux sous l'impulsion de la DIECCTE. Revue de détail.

Ce sont 4 arrêtés qui font date pour Mayotte. Ils actent la mise en place des premières conventions collectives rédigées dans notre département. Jusqu'à présent, dans tous les secteurs économiques, les conventions collectives métropolitaines ne sont pas applicables chez

nous. Elles s'appuient en effet sur le code du travail en vigueur dans l'Hexagone mais qui ne concerne pas Mayotte. Nous disposons en effet encore de notre propre code dont le SMIC ou les 35 heures ne font par exemple pas partie.

La DIECCTE avait donc décidé d'aider les partenaires sociaux à mettre en chantier des conventions collectives locales, compatibles avec les textes généraux qui régissent le droit du travail à Mayotte. Ainsi, des financements ont été débloqués pour accompagner le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) et celui

des eaux et assainissement. Et ce sont ces travaux qui deviennent aujourd'hui une réalité.

Du côté du BTP, les ouvriers et employés bénéficient désormais d'une «grille de classification et des salaires». «Les partenaires sociaux se sont appuyés sur les dispositions métropolitaines pour les adapter. Ce texte permet de classer les employés et les ouvriers du secteur et de leur attribuer un coefficient qui va déterminer leur rémunération», explique Christiane Pasquali-Frappin, directrice du travail à la DIECCTE Mayotte.

Ce travail a ensuite été décliné pour les autres catégories de personnel du BTP et des activités assimilées, les employés techniciens et les agents de maîtrise.

Un texte complet pour le secteur de l'eau

Concernant les entreprises des services des eaux et de l'assainissement, le travail a été plus vaste encore. C'est bel et bien une convention collective complète qui a été réalisée, «avec l'ensemble des dispositions que l'on trouve traditionnellement dans de tels textes», précise Christiane Pasquali-Frappin. La convention encadre donc désormais la durée du travail, toutes les mesures régissant les contrats, les dispositions concernant les congés maladies ou encore les avantages particuliers concernant par exemple les congés pour événements familiaux.

Dans ces deux secteurs, ces dispositions sont à présent obligatoires à Mayotte pour tous les employeurs et tous les salariés «dans le champ d'application profession-

nel et territorial de la convention».

Si le BTP et les eaux sont des pionniers à Mayotte, les autres secteurs vont devoir attendre. Car l'ensemble des travaux sont désormais gelés dans l'attente d'un chantier encore plus important, celui de l'ensemble du code du travail. En juin dernier, le Premier ministre ayant annoncé l'application à Mayotte du code du travail métropolitain dans ses grandes lignes au 1er janvier 2018, les partenaires sociaux vont être particulièrement mobilisés. Il ne reste en effet qu'à peine 18 mois pour boucler le texte, pour ensuite lui permettre de suivre le parcours légal, long d'un bon semestre, avant d'être promulgué.

Début décembre, une première mission du ministère du travail est venue dans notre département pour véritablement lancer ces travaux. Ses membres ont rencontré les partenaires sociaux et économiques du département. Ils devraient donc se retrouver très régulièrement pour ce qui promet d'être un des plus importants chantiers réglementaires de l'année.

RR



Economie

Banque mobile: Orange veut racheter Groupama banque



Une boutique Orange

Le groupe Orange fait particulièrement parler de lui en ce moment. Alors que les discussions seraient très avancées pour la reprise de Bouygues Télécoms, il vient également d'entrer en début de semaine en négociations exclusives avec l'assureur Groupama. Orange souhaiterait acquérir 65% du capital de Groupama Banque, la filiale bancaire du groupe d'assurance.

Cette opération doit permettre à l'opérateur de «bénéficier d'une infrastructure déjà opérationnelle et rodée» alors qu'il se prépare à lancer «Orange Banque» début 2017. L'annonce avait été faite lors de la présentation de son plan stratégique «Essentiels 2020», en

mars dernier.

Ce nouveau secteur est jugé comme stratégique chez Orange où on parle «d'une brique essentielle pour nous, afin de finaliser le projet Orange Banque pour 2017. Nous disposerons d'un outil qui fonctionne, un parc de clients et tout l'aspect réglementaire déjà en place, cela nous permettra de gagner beaucoup de temps», a déclaré le PDG d'Orange, Stéphane Richard, repris par la presse métropolitaine.

Dans un communiqué, le directeur général de Groupama, Thierry Martel, a indiqué que «le savoir-faire d'Orange et sa maîtrise de la fiabilité digitale vont permettre

de dépasser les applications bancaires actuelles pour transformer les mobiles en véritables agences de banque et d'assurance».

Le plan stratégique «Essentiel 2020» du groupe orange repose sur des investissements de 15 milliards d'euros dans ses réseaux à l'échelle mondiale et de tripler ses investissements dans la fibre optique en métropole pour compter 20 millions de logements raccordables d'ici à 2020.

En Afrique et au Moyen-Orient, marchés en croissance forte depuis plusieurs années, l'opérateur compte déployer la 4G dans la majorité des pays lors des trois prochaines années.

La marque prévoit enfin de multiplier les «concept stores», des magasins thématiques sur la maison, famille, travail, bien-être, divertissement.

Océan Indien

Madagascar: une adolescente de 14 ans enlevée a été tuée par ses ravisseurs



Annie, une jeune fille de 14 ans, a été tuée par ses ravisseurs à Tamatave, une ville côtière à l'est de Madagascar, un acte terrible et inédit dans la Grande Île. Avec son frère Arnaud, âgé de 17 ans, elle a été enlevée le 23 novembre dernier. L'adolescente a finalement été retrouvée morte devant le domicile familial.

Alors que les enlèvements sont devenus un phénomène fréquent à Madagascar ces dernières années, un kidnapping suivi d'un meurtre est reste une terrifiante première. Aujourd'hui, près d'un mois et demi après son enlèvement, Arnaud n'a toujours pas été relâché. L'adolescent serait en vie et il aurait parlé avec sa mère par téléphone, il y a quelques jours, selon les déclarations de Lauret Rajaona, le procureur de la République du tribunal de première instance de Toamasina (Tamatave).

Mardi dernier, les parents d'Arnaud, un opérateur économique connu

dans la région, ont tenu une conférence de presse chez eux. S'ils se sont déclarés prêts à donner ce qu'ils ont pour retrouver leur fils, ils ne disposeraient néanmoins pas de la somme d'1,5 million d'euros demandée par les ravisseurs.

La presse malgache, se faisant l'écho de la colère de la population, dénonce l'action des autorités qui assurent pourtant déployer tous les moyens nécessaires pour retrouver le jeune homme.

Dans cette affaire, pas moins de 19 personnes ont été placées en détention provisoire dont deux policiers, un ancien greffier et un agent pénitencier. Malgré cette série d'arrestations n'aurait pas permis de faire avancer les investigations. Aucune des personnes mises en cause ne serait passée aux aveux et les ravisseurs poursuivraient leurs coups de téléphone de menace à la famille.

LE JDM



Contenus originaux



PDF Hebdomadaire



Accès aux archives



Module de recherche

Communes

Le comité Jeunes de Koungou fête le retour de ses ambassadeurs



Joyeuse rencontre entre le comité Jeunes de Koungou et une association Mahoraise de La Réunion

Ils sont restés 15 jours à La Réunion pour chercher de bonnes idées à transposer dans leur commune. Et ils ont déjà tiré de belles leçons de cette expérience.

Des effusions de joies, des chants, des danses... La nuit était tombée depuis longtemps hier soir quand, dans l'aéroport de Pamandzi, on a fêté le retour de La Réunion de jeunes de Koungou. Ils sont partis deux semaines pour une opération attendue depuis longtemps. Financée par la mairie, il a fallu deux ans pour boucler le budget. Mais à voir la joie des voyageurs, leur patience a été récompensée. «On avait envie de voir comment ça se passe ailleurs», expliquent ces jeunes, tous âgés de 17 à 20 ans.

Ils sont 11 à être partis encadrés par 2 élus et une coordinatrice. «On a établi le programme à Mayotte et ils étaient surpris de la quantité d'activités et de rencontres prévues. Ils pensaient partir pour des vacances mais chaque soir, ils étaient sur les rotules», explique Machiatta Ismael, chef de projet politique de la ville à Koungou. Réveil à 6 heures avec au menu de la découverte avec par exemple un tour de l'île, un passage au volcan ou la visite de la mairie de Saint-Denis, et des échanges avec des associations. Un voyage instructif, même si le comité jeunes de Saint-Denis leur a fait faux bond. «Moi, j'ai aimé découvrir l'histoire de La Réunion, l'esclavage, le travail des maires de Saint-Denis depuis le début», raconte Nouria.

Les élus aussi ont appris des choses. «Ce qui est frappant à Saint-Denis, c'est la place qu'ils donnent aux jeunes, l'intérêt qu'ils ont pour eux. Ils les encouragent à réaliser des projets», explique Anfiati Oussene, coordinatrice du comité Jeunes de Koungou. «Ils ont compris que la cohésion sociale passe par la réussite de la jeunesse. Il donnent de l'espoir en accompagnant toutes les idées, artistiques, de création d'entreprise ou d'échanges», complète Maoulida Hamisse, maire adjoint chargé de la jeunesse et de la culture.

Se développer tous ensemble

Le comité Jeunes de Koungou a été créé en 2013. Ce n'est pas une association mais bel et bien un service de la commune. Son ambition: mettre un terme aux querelles entre villages et faire en sorte que les jeunes se retrouvent et fassent des activités ensemble. Ainsi, le comité réunit ses membres une fois par mois pour parler de ce qui ne va pas et tenter de trouver des solutions à partir des expériences des autres. «Ils échangent entre eux et ensuite, ils nous font remonter les infos et leurs idées», explique Maoulida Hamisse. C'est eux, par exemple, qui étaient à l'origine d'un concours de lecture pour inciter les jeunes à s'inscrire à la bibliothèque ou encore de journées de nettoyage.

«On veut changer l'image des jeunes de la commune parce qu'ils le méritent. L'idée est de mettre en place des actions positives pour les valoriser et les mobiliser», précise Machiatta Ismael. Le mot d'ordre du comité : «Organiser, encourager, promouvoir et développer». Et précisément, sur la question du développement, tous les jeunes ont

unanimement été touchés par le discours du maire de Saint-Denis qui les a reçus lors de la visite de la mairie.

«C'est ce qui m'a le plus marqué. Quand il parle, même si tu n'as pas envie, tu es obligé de l'écouter tellement il dit des choses justes», s'enthousiasme Raïssa. «Il dit que les politiques parlent tout le temps de développer Mayotte. Mais en fait, c'est les Mahorais qu'il faut développer». Nouria complète: «Si tu fais une belle vitrine et que le gars à côté il n'a rien, il va la casser. Il faut qu'on avance tous ensemble, les uns avec les autres pour que ça marche». Une belle philosophie qu'ils promettent tous de transmettre à ceux qui n'ont pas pu partir.

Se structurer pour avancer

Le bilan complet du voyage devait être fait en fin de semaine mais leur programme trop chargé ne le permet pas. Leur week-end à Kounougou promet en effet d'être vivant entre une battle de danses et de chants traditionnels et un tournoi de foot.

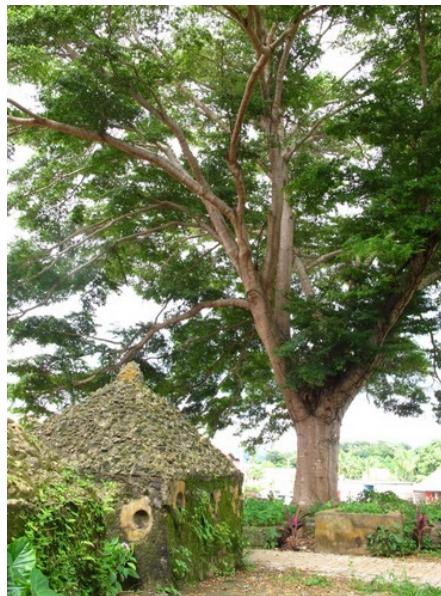
Mais avant même de faire ce bilan, tous ont compris que leur comité doit être bien structuré pour monter des projets et les mener à leur terme. Bref, ces jeunes sont plus motivés que jamais pour faire avancer leur commune et, en même temps, bien avancer dans leur vie.

RR

LE JDM

Environnement

Recensement des arbres remarquables de Mayotte: nous pouvons tous participer



L'association des Naturalistes de Mayotte a lancé un pré-recensement «participatif» des arbres remarquables de Mayotte. L'objectif est de localiser et identifier tous les arbres qui peuvent représenter un intérêt particulier par leur taille, leur forme, leur âge, leur espèce ou leur histoire. Les arbres dont un usage spécifique est connu peuvent également être signalés.

L'association espère parvenir à pré-identifier une centaine d'arbres pour ensuite les présenter à la DEAL. Car cet inventaire a pour objectif de travailler sur la connaissance et la reconnaissance des richesses végétales terrestres de notre département pour mettre en place des actions de sensibilisation et de protection. Ces arbres identifiés comme «remarquables» pourront enfin être

intégrés à l'«Atlas des paysages de Mayotte».

Pour participer à cette collecte de données et signaler des arbres qui pour vous présent un fort intérêt patrimonial, vous pouvez remplir le formulaire (à retrouver en cliquant sur : Fiche terrain arbres remarquables ou sur le site des naturalistes*).

Ce document est ensuite à retourner à l'association des Naturalistes de Mayotte par voie postale (au 10 rue Mamawé 97600 Mamoudzou) ou par mail : environnement@naturmay.org

*<http://www.naturalistesmayotte.fr/>

Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
07.85.05.96.59.